

RAPPORT N° 00/6-41
au Conseil Municipal

OBJET

ENTREE OUEST
CREATION D'UNE BANDE D'ETUDES

Deux grands projets d'infrastructure -la liaison routière Saint-Denis Ouest et le TCSP interurbain- doivent être étudiés dans les mois à venir.

Leurs impacts et tracés sont particulièrement complexes au niveau du site compris entre le rempart de La Montagne et la Rue Gasparin.

La Direction Départementale de l'Equipement, gestionnaire des routes nationales, est en charge des études d'infrastructure. En préalable aux réflexions et analyses urbaines et techniques et en vue de maîtriser le développement de l'urbanisme dans le secteur concerné, la DDE soumet à votre approbation le projet de bande d'études ci-après annexé.

Selon les dispositions du Code de l'Urbanisme, cette bande d'études permettra au cas par cas de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des travaux de construction ou d'installation (Articles L.111-7, 8, 9 et 10 du Code de l'Urbanisme).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA

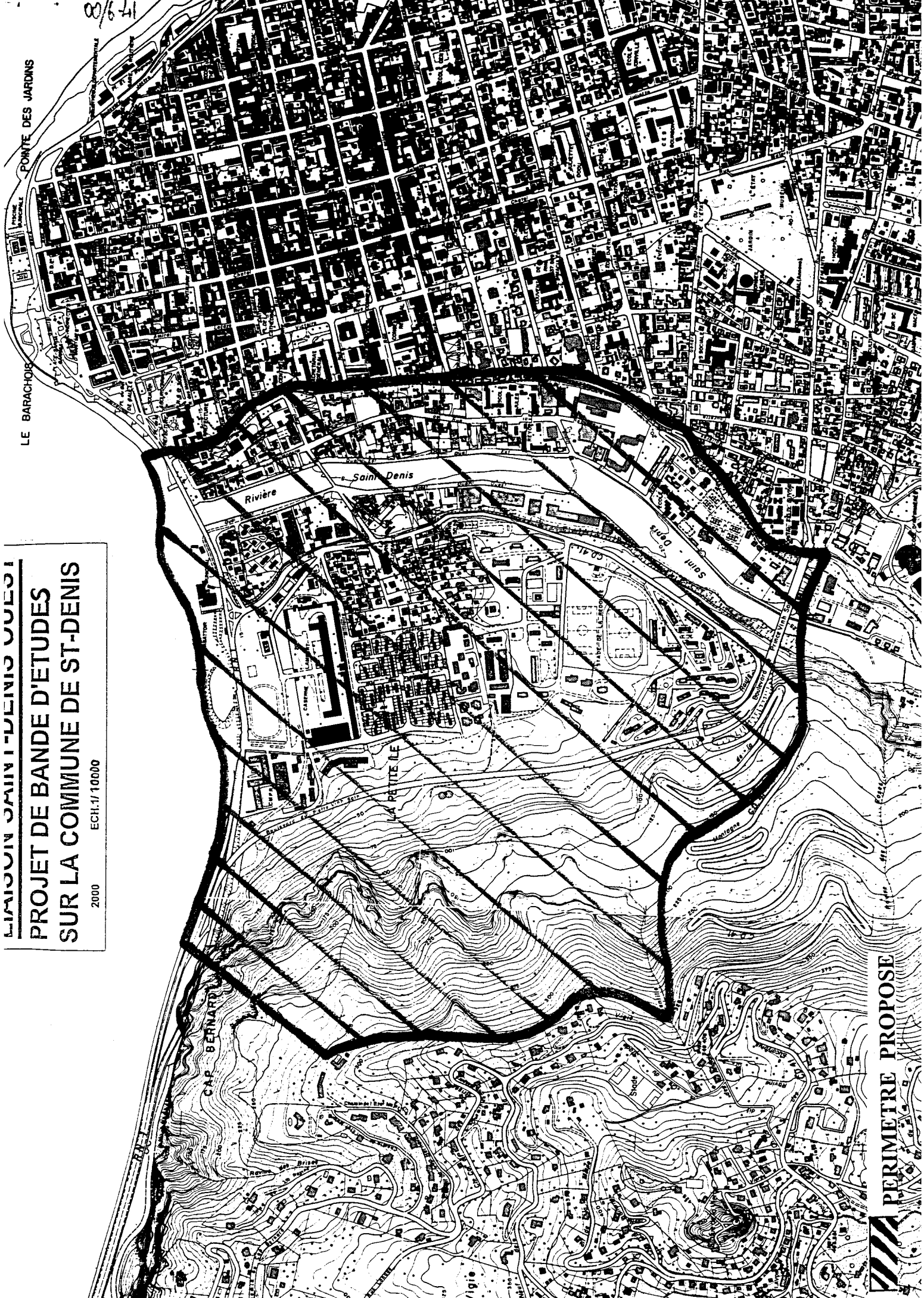


00/6-41

**LE MAIRAT SAINT-DENIS OUEST
PROJET DE BANDE D'ETUDES
SUR LA COMMUNE DE ST-DENIS**

2000
ECH. 1/10000

LE BARACHOIR
PONTE DES JARDINS



PERIMETRE PROPOSE

DELIBERATION N° 00/6-41
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 octobre 2000

OBJET

ENTREE OUEST
CREATION D'UNE BANDE D'ETUDES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les Articles L. 111-7, 8, 9 et 10 ;

Sur le RAPPORT N° 00/6-41 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint, présenté au nom de la Commission Aménagement ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte la création d'une bande d'études Entrée Ouest de Saint-Denis.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 OCT. 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA

